

COMMUNE DE COTTEVRARD

NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 ET BUDGETS PRIMITIFS 2021

Dans un contexte financier contraint par le recul des dotations de l'Etat et la crise sanitaire liée à la COVID19, les budgets primitifs 2021 veillent à la préservation de la qualité du service public local et au maintien du niveau d'investissement.

LE BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif 2020

Les dépenses de fonctionnement 2020 ont diminué de 2,69 % et les recettes de fonctionnement 2020 ont diminué de 7.55 % par rapport à l'année précédente.

Les travaux d'investissement réalisés sont principalement :

- L'installation d'éclairage public en LED
- Des travaux d'accessibilité au cimetière et à l'église

Le budget primitif 2021

Le budget de la commune s'élève à 629 196.03 € dont 78.03 % est affecté à la section de fonctionnement et 21.97 % à l'investissement. Les grandes orientations budgétaires pour l'année 2021 sont de poursuivre la recherche d'économies de fonctionnement initiée les années précédentes et de continuer à mener les investissements dont la commune, les citoyens et les entreprises locales ont besoin.

La section de fonctionnement 2021 s'établit à 490 988.53 € :

↳ Les dépenses de fonctionnement sont réparties comme suit :

Chapitre 011 « charges à caractère général » :	235 650.03 €	48.00 %
Chapitre 012 « charges de personnel » :	76 400.00 €	15.56 %
Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » :	76 596.00 €	15.60 %
Chapitre 014 « Atténuation de produits » :	50 225.00 €	10.23 %
Chapitre 042 « Opération d'ordre de transfert entre section » :	19 396.89 €	3.95 %
Chapitre 66 « charges financières » :	4 500.00 €	0.92 %
Chapitre 023 « Virement à la section d'investissement » :	22 220.61 €	4.53 %
Chapitre 67 « charges exceptionnelles » :	1 000.00 €	0.20 %

↳ Les recettes de fonctionnement sont réparties comme suit :

R 002 « Excédent réporté »	210 316.46 €	42.84 %
Chapitre 73 « Impôts et Taxes » :	140 000.00 €	28.51 %
Chapitre 74 « Dotations et participations » :	115 800.00 €	23.59 %
Chapitre 013 « Atténuation de charges » :	18 000.00 €	3.67 %
Chapitre 70 « Produits des services, du domaine et ventes diverses » :	8 389.98 €	1.71 %
Chapitre 76 « Produits financiers » :	3 300.00 €	0.67 %
Chapitre 77 « Produits exceptionnels » :	500.00 €	0.10 %

La section d'investissement 2021 s'établit à 138 207.50 € :

↳ Les Dépenses d'investissement se répartissent de la façon suivante :

Chapitre 16 « Remboursement d'emprunts » :	29 207.50 €
Chapitre 21 « Immobilisation corporelles » :	21 000.00 €
Chapitre 23 « Immobilisation en cours » :	88 000.00 €

Les principaux investissements prévus sont :

- L'enfouissement des réseaux rue du Prieuré - 2^{ème} tranche
- La mise en accessibilité des salles de classes
- La mise en conformité du réseau d'électricité et de chauffage de l'église
- Acquisition d'une remorque et de matériels pour le service technique
- La sécurité routière

↳ Les Recettes d'investissement se répartissent de la façon suivante :

Compte 001 « Solde positif reporté » :	25 101.45 €
Chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves » :	36 198.55 €
Chapitre 13 « Subvention d'investissement » :	19 390.00 €
Chapitre 27 « Autres immobilisations financières » :	12 000.00 €
Chapitre 021 « Virement de la section de fonctionnement » :	22 220.61 €
Chapitre 040 « opérations d'ordre transfert entre section » :	14 396.89 €

LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le compte administratif 2020

↳ Les dépenses 2020

Les dépenses d'exploitation ont augmenté de 10.32 % par rapport à l'année précédente, principalement en raison du nettoyage complet du réseau d'assainissement.

Chapitre 011 « Charges à caractère général » :	32 612.07 €
Chapitre 012 « Charges de personnel » :	13 984.45 €
Chapitre 66 : « Charges financières » :	3 502.27 €
Chapitre 67 : « Charges exceptionnelles » :	774.28 €
Chapitre 042 : « opérations d'ordre » (amortissement) :	31 657.07 €

Les dépenses réelles d'investissement sont liées principalement au remboursement d'emprunt suite à la réhabilitation de la station d'épuration.

↳ Les recettes 2020

Les recettes d'exploitation ont augmenté de 7.88 % par rapport à l'année précédente. Cela s'explique par l'augmentation de la consommation en assainissement de la population (conséquence du confinement).

R002 « Excédent reporté »	24 376.72 €
Chapitre 70 : « Vente de produits, prestation de services » :	47 856.70 €
Chapitre 74 : « Dotations et participations » :	0.00 €
Chapitre 042 : « opérations d'ordre – transfert entre section » :	22 105.00 €

En investissement, les travaux de réhabilitation de la station d'épuration sont terminés. La dernière subvention sera versée en 2021.

Le budget primitif 2021

Le total des dépenses et des recettes de la section d'exploitation s'équilibre à 92 481.72 €.

Le total des dépenses et des recettes de la section d'investissement s'équilibre à 89 811.01 €.

Les principaux investissements sont :

- L'acquisition de matériels techniques pour le fonctionnement de la station d'épuration

LES EMPRUNTS

Objet de l'emprunt	Montant de l'emprunt	Date de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Capital restant dû au 1 ^{er} janvier 2021
Extension de l'école	78 500 €	Juillet 2005	19 ans	24 225.11 €
Enfouissement réseaux Route de la Sablière	40 000 €	Octobre 2015	7 ans	11 879.74 €
Reconstruction STEP	Prêt long terme : 260 000 €	Mai 2016	20 ans	211 394.61 €
	Prêt de l'agence de l'eau : 104 150 €	Mai 2016	20 ans	83 320.00 €
Total	955 950.00 €			330 819.46 €

Les emprunts liés à la reconstruction de la station d'épuration sont financés par le budget assainissement.

LA FISCALITE

Les taux d'imposition des taxes est identique depuis plusieurs années. Le changement principal pour 2021 est la suppression de la taxe d'habitation, perte compensée par le transfert du taux de TFPB 2020 du département (25.36 % pour la Seine-Maritime). Ce transfert du foncier bâti du département et l'application du coefficient correcteur assureront la neutralité de la réforme TH pour les finances des communes.